

Compagnie d'Arc de Seichamps

6, avenue du Grémillon - 54425 PULNOY

Affiliée à la Fédération Française de Tir à l'Arc N° 0654083 Agrément Jeunesse et Sports N° 54 S 784 du 19/04/1984

Téléphone : 06 29 06 97 60 Mail : rode54425@gmail.com Site internet : https://arcseichamps.sportsregions.fr



LA COMPAGNIE D'ARC DE SEICHAMPS

est heureuse de vous inviter samedi 29 juin 2024 à participer à son 9ème CHALLENGE D'ETE

Concours de Tir en Extérieur International (TAEi) et National (TAEN) qualificatifs pour les Championnats de France

Stade de rugby « Louis REVELLO »

Complexe Sportif de SEICHAMPS - rue du Tourmalet - 54280 SEICHAMPS Coordonnées GPS : latitude 48,712990 ; longitude 6,271440

PROGRAMME:

	D1 : samedi matin	D2: samedi après-midi		
Ouverture du greffe	7 h 30	13 h 00		
Trois volées d'échauffement Contrôle du matériel	8 h 00	13 h 30		
Début des Tirs	8 h 30	14 h 00		
Résultats		Vers 18 h 00		

Rythme de tir AB / CD – 2 séries de 6 volées de 6 flèches – Temps de tir : 4 mn par volée (si sur un départ le nombre de participants n'est pas suffisant pour justifier le rythme AB/CD, l'organisateur se réserve le droit de passer au rythme AB ou d'annuler le départ).

Lors du passage au greffe, obligation de présenter l'un des documents mentionnés dans l'article C9 du chapitre « Règlements généraux » du manuel « Règlements sportifs et arbitrage » de la FFTA et repris ci-après :

- une attestation de licence avec photo, papier ou dématérialisée sur un support informatique (smartphone ou tablette).
- le numéro de licence (ou nom et prénom) avec justificatif officiel d'identité.
- le passeport sportif s'il comporte la photo et le numéro de licence.

Tenue conforme aux prescriptions de l'article C.12-1 du chapitre « Règlements généraux » du manuel « Règlements sportifs et arbitrage » de la FFTA, obligatoire (manuel consultable sur le site de la FFTA, rubrique « vie sportive »).

Arbitres: Dominique Siatka; Alain Klintz (avec 3 stagiaires)

DISTANCES:

Туре	s d'arc	Classique				Compound	Nu			
Catégories		U11	U13	U15	U18	U21 S1-S2	S3	U18 – U21 S1-S2-S3	U18	U21 S1-S2-S3
TAEi	Distances	20 m	30 m	40 m	60 m	70 m	60 m	50 m		\searrow
	Blasons	80 cm	80 cm	80 cm	122 cm	122 cm	122 cm	80 cm / 6 z		
TAEN	Distances	\nearrow	20 m	30 m	50 m	50 m	50 m	50 m	30 m	50 m
	Blasons		80 cm	80 cm	122 cm	122 cm	122 cm	122 cm	80 cm	122 cm

ENGAGEMENTS : inscriptions auprès de la Compagnie d'Arc de Seichamps, prises dans l'ordre d'arrivée et dans la limite des places

disponibles, avec les droits d'inscription suivants par départ : Adultes 12 € ; Jeunes (U11 à U21) 8 €

Aucune inscription ne sera prise au greffe le jour des concours.

RESULTATS: La proclamation des résultats se fera avec la remise des récompenses le dimanche vers 17 h 30.

Dans chaque catégorie, récompense aux trois premiers.

INTENDANCE: buvette (boissons diverses) et restauration rapide (sandwiches, pâtisseries...).

Nous vous attendons nombreux!



Compagnie d'Arc de Seichamps

6, avenue du Grémillon - 54425 PULNOY

Affiliée à la Fédération Française de Tir à l'Arc N° 0654083 Agrément Jeunesse et Sports N° 54 S 784 du 19/04/1984

Téléphone : 06 29 06 97 60 Mail : rode54425@gmail.com Site internet : https://arcseichamps.sportsregions.fr



BULLETIN D'INSCRIPTION

Concours de Tir en Extérieur du 29 juin 2024

Compagnie:

él. :	Courriel:							
NOM et Prénom	Licence	Catég.	Arc	TAEi		TAEN		Mise
NOM et l'iellom				D1	D2	D1	D2	IVIISC
					ES MIS			

Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée. Elles sont à retourner par courrier accompagnées du montant des mises ou par mail (règlement des mises lors du passage au greffe) impérativement avant le :

20 juin 2024 à :

Roland DEGARDIN 6, avenue du Grémillon 54425 PULNOY

2 : 06 29 06 97 60

Mail: rode54425@gmail.com

Chèque d'inscription libellé à l'ordre de : Compagnie d'Arc de Seichamps